

Comité directeur du 23 au 25 novembre 2018.

ARBITRAGE :

L'examen arbitre national va être allégé par les CD ou CR :

Actuellement six modules sont pris en charge ; ils seront ramenés à quatre pour l'année 2019.

Les deux autres seront à la charge des organisateurs dans le cadre d'arbitre national stagiaire un an.

A l'ère du numérique, les examens d'arbitres départemental et régional seront envoyés par mail à l'adresse des comités et des régions, le lundi qui suit le congrès. Séminaire :

Une réflexion est en cours afin d'organiser le séminaire des arbitres du pôle élite les années paires et une réunion des arbitres nationaux du territoire les années impaires pour que tout le monde soit à l'unisson. L'hôtellerie et la restauration seront à la charge de la Fédération, le transport à la charge des comités, des régions ou des deux suivant entente.

Tronc commun :

La mise en place du tronc commun prévu pour 2020 ne concerne que les candidats arbitres ou les arbitres qui souhaitent passer au grade supérieur. Pour l'année 2019, il n'y a aucun changement.

Courriers :

Pour donner suite au courrier en date du 03 octobre 2018, le président de la CNA rapporte les différentes réponses des Comités Régionaux et Départementaux. Il ressort de cette enquête, le constat suivant :

- Il faut redonner confiance aux arbitres.
- l'arbitre est plus souvent critiqué que félicité.
- on n'accepte pas que les arbitres commettent des erreurs.
- les organisateurs se plaignent toujours de ne pas avoir de l'argent pour payer les arbitres. -les licenciés préfèrent jouer qu'arbitrer.
- la vacation des arbitres n'est pas suffisante.
- qu'est-ce qui peut à l'heure d'aujourd'hui motiver une personne à devenir arbitre ou à le rester ?
- les arbitres demandent plus de considération de la part des différentes instances dirigeantes et des organisateurs de manifestations.
- pour beaucoup, arbitrer engendre le fait de ne plus pouvoir jouer.
- les journées d'arbitrage sont trop longues. Bien sur cette liste n'est pas exhaustive.

Différentes propositions ont été formulées :

- proposer une meilleure formation des arbitres.

- faire un suivi annuel.
- évaluer les arbitres.
- suggérer que chaque club ait un arbitre.
- imposer des arbitres par tranche de licenciés.
De 30 à 100 =1 arbitre, de 100 et plus = 2 arbitres.
- réaliser un clip pour valoriser les arbitres dans leurs fonctions.
- augmenter les sessions d'examens.
- imposer la présence d'un arbitre pour les équipes en CDC-CRC-CNC.
- sanctionner par une amende, le club dont un joueur a agressé un arbitre afin de les responsabiliser sur la conséquence d'un tel acte.

Au vu de ce constat et de l'importance de cette situation, le comité directeur souhaite un débat lors du prochain congrès à Troyes afin de définir les différents axes de travail et d'orientation que nous pourrions mettre en place pour endiguer la perte d'arbitre sur le plan national. Bien évidemment, il sera présenté aux congressistes des propositions de la CNA en collaboration avec la DTN sur la mise en place d'outils permettant à cette corporation de retrouver sa place dans l'esprit de chacun d'entre nous.

Déjà plusieurs idées sont à l'étude, à savoir :

- travailler sur la confiance et la compétence des arbitres.
- faire des formations concrètes avec des socles bien définis permettant ainsi d'être mieux armée pour appréhender les différentes situations conflictuelles.
- travailler avec la vidéo sur des cas concrets.
- mieux les soutenir à tous les échelons (dirigeants-organiseurs-commissions de discipline).
- faire un audit de la situation à l'échelon national.
- mettre en valeur le corps arbitral.
- créer une professionnalisation des arbitres comme il existe une professionnalisation des joueurs de haut niveau.

Le plus important, CHANGER LES MENTALITES des personnes qui ne voient en l'arbitre qu'un acteur répressif et non consensuel. Cette action doit être menée à tous les échelons, départemental, régional et national. C'est à ce prix, qu'ensemble nous réussirons à pérenniser notre corps arbitral. Le président de la CNA remercie le comité directeur pour les équipements alloués aux arbitres du pool élite et son soutien permanent envers tous les arbitres.